



# MAÎTRE MEHREZ BOUSSAYENE

**Courriel:** m.boussayene@bkassocies.com.tn

## CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

### 1983 – 1988 : Magistrat

- Conseiller détaché auprès de la Cour d'appel de Tunis.
- Juge rapporteur au Tribunal Immobilier de Tunis.
- Juge rapporteur au Tribunal de première instance de Tunis ; juge commissaire (Procédures collectives).
- Juge d'instruction à Tunis

### 1986-1988

Membre élu du Conseil Supérieur de la Magistrature présidé par le Chef de l'Etat et membre du Conseil de discipline des magistrats.

### 1988

Membre fondateur de l'Association des Magistrats Tunisiens.

### 1989 – 2000

Obtention de plusieurs diplômes de formation en conciliation et arbitrage international de la Chambre de Commerce International de Paris "CCI".

Membre de l'exécutif de l'Association Internationale des Jeunes Avocats « AIJA ».

### 2005

- Membre de l'Union Internationale des Avocats « UIA ».
- Arbitre International en Droit des Affaires et Droit du Sport.
- Arbitre au Comité National d'Arbitrage Sportif en Tunisie « CNAS ».

### 2018

Fondateur du 1er Cabinet de Conseil Tuniso - Allemand « CLYSTON – BK » dédié essentiellement pour l'Afrique.

### 2021

Membre de la Cour d'Arbitrage Internationale de Londres « LCIA »

## ETUDES

- **Juin 1983** : Licence en droit privé : Faculté de Droit, des Sciences Politiques et Economiques de Tunis.
- **Août 1983** : Concours National de magistrature.
- **Avril 1984** : Concours National d'aptitude à la profession d'avocat.

## FONCTIONS

- Avocat à la Cour de cassation
- Arbitre interne et international
- Membre de la Cour d'Arbitrage International de Londres
- Président du Comité National Olympique Tunisien depuis 2013
- Arbitre près du Comité National d'Arbitrage Sportif de Tunisie

## LANGUES

Français, Anglais, Arabe

# ACTIVITÉS DE RECHERCHE

## Articles, commentaires et notes publiés

- « **Droit de la concurrence et droit de la consommation** », article publié à la RJL 1996.
- « **Procédures d'urgences** », Ouvrage collectif, publications de l'Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA) 2000.
- « **Ma vision pour la Tunisie** », ouvrage socio-politique, publié par la maison d'édition « Cérès Production » 2014.
- « **Covid-19 et adaptation du droit du travail** », publié à Infos Juridiques avril 2020.
- « **Le COVID 19 et le report des échéances des crédits bancaires** », publié à Infos Juridiques juin 2020.

## Activités Associatives dans le domaine Sportif

- **1986-1990** : Président de la Commission juridique et institutionnelle du plus grand club de tennis en Tunisie « Tennis Club de Tunis ».
- **1990-2001**: Secrétaire Général du Tennis Club de Tunis.
- **2003-2009** : Président du Tennis Club de Tunis pour trois mandats consécutifs.
- **2005** : Lancement du plus grand tournoi de Tennis de Tunisie : le « Tunis Open » (ATP) et organisation des éditions de 2005 à 2009.
- **2009-2013** : président de la Fédération Tunisienne de Tennis pour deux mandats consécutifs (Consécration historique au tournoi de Roland Garros Juniors de la joueuse Ons Jaber en 2011, Accession du premier joueur tunisien Malek Jaziri au Top 100 du classement mondial ATP en 2012).
- **2012 - 2016** : Elu Vice-Président de l'Union Arabe de Tennis
- **Mars 2013 - Mars 2017**: Premier président élu du Comité National Olympique Tunisien « CNOT ».
- **Juillet 2013 -2018** : Membre du Comité Exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique « ACNOA » :
  - **Président de la Zone I de l'ACNOA** (création de la commission des athlètes de la Zone I en 2015).
  - **Président de la Commission juridique de l'ACNOA** (Elaboration des Statuts de l'ACNOA).
  - **Membre de la Commission Rio 2016** pour la préparation des meilleurs athlètes africains aux JO de RIO.
- **2014-2018** : Membre de la commission des relations internationales de L'Association des Comités Nationaux Olympiques « ACNO ».
- **2016 jusqu'à présent** : Membre de la Commission Culture et Patrimoine Olympique du CIO et Membre du groupe de travail « **Les Attachés Culturels** ».
- **Mars 2017 - Décembre 2021** : Réélection à la Présidence du Comité National Olympique Tunisien « CNOT » pour un deuxième mandat.
- **Depuis Septembre 2021** : Président de la Commission Juridique de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA).
- **Depuis Octobre 2021** : 1er Vice-président du Comité International Des Jeux Méditerranéens "CIJM".
- **Depuis Décembre 2021 jusqu'à présent** : Réélection à la Présidence du Comité National Olympique Tunisien « CNOT » pour un troisième mandat.

# EXPÉRIENCE PRATIQUE

## 1. Exercice de la profession d'avocat

Inscription au barreau de Tunis: 1989

Avocat près la Cour de Cassation: Depuis 1989

Magistrat: 1983–1988

## 2. Arbitrage interne et international

Me Mehrez Boussayene est actif dans l'arbitrage interne et international. Il y intervient tant comme conseil que comme arbitre du tribunal arbitral (CCI, CCAT et ad hoc).

### **Echantillon d'affaires traitées par le cabinet Boussayene Knani & Associes:**

- **Arbitrage International CCI n°16395/ND** : Hirvalon Finance LTD (Iles vierges Britanniques) et Gladinan Invest LTD (Iles vierges Britanniques) C/ Julien Sprecher (France) Alex Berrier (France) Sprecher Berrier & Partners FZCO (Dubai).
- **Arbitrage CIRDI** : Etat tunisien C/ un acteur de la place bancaire ayant acquis une participation en capital dans un établissement financier du secteur public.
- **Arbitrage international** : Ce litige qui a opposé un Groupe tunisien opérant dans le secteur des travaux publics à un Groupe espagnol, a porté sur l'indemnisation du préjudice découlant de la rupture abusive des pourparlers relatifs à la construction d'un stade olympique à Tunis.
- **Arbitrage international** : Groupe Hôtelier tunisien C/ Chaîne SOL (Espagne).
- **Arbitrage ad hoc** : Entreprise des Travaux Pub du Sahel C/ Hôtel Thalasso
- **Arbitrage ad hoc** : Groupe tunisien leader dans le secteur de la pisciculture C/ société étrangère ayant réalisé les travaux de construction des bassins d'élevage. Ce litige a porté sur l'indemnisation du préjudice suite à des malfaçons à l'issue des travaux de construction.
- **Arbitrage ad hoc** : Ce litige a opposé une entreprise pétrolière française à une société de production, distribution et commercialisation de produits pétroliers. Ce litige porte sur la violation d'une clause de préemption incluse dans le pacte d'actionnaires
- **Arbitrage international CCI** : Tunisie Télécom C/ COMATEL & BSA. Il s'agit d'un différend entre actionnaires portant sur la cession d'un bloc d'actions.
- **Arbitrage ad hoc** : Venus Hôtel Management C/ Société d'Etudes et de Promotion Touristique de Hammamet.
- **Arbitrage CCI**: ECUMED PETROLEUM ZARZIS LTD. (EPZ) C/ ENTREPRISE TUNISIENNE D'ACTIVITES PETROLIERE (ETAP), Tunisie.
- **Arbitrage CCI**: Alliance International Holding B.V C /Tunis Bay Project Company (TBPC).
- **Arbitrage interne ad hoc** : Société Diar Gammarth C/ Abdelhamid Ben Abderrazek.

## 3. Contentieux

Me Mehrez Boussayene a une solide expérience dans des domaines très variés du contentieux commercial, social, immobilier et pénal des affaires.

- Défense de Monoprix contre L'andor (action en dédommagement) 2021
- Défense de Monoprix contre Givenchy (Dédommagement / concurrence déloyale) 2016
- Défense de la SITEX contre la société Lamwel (mise en faillite) 2022
- Défense de la société Condor contre SDE Touristique groupe les oranges (saisie d'avion suite à des décisions de justice rendues en Tunisie contre Thomas Cook) 2022
- Défense de la Banque de Tunisie (Recouvrement / action paulienne) 2020.

#### **4. Droit Bancaire et Boursier**

- Avis juridiques à plusieurs banques de la place de Tunis sur des questions de crédit documentaire, garantie à première demande, blanchiment d'argent et autres.
- Elaboration de modèles de contrats bancaires pour une grande banque de la place.
- Avis juridiques à la Banque Centrale de Tunisie.
- Banque fédérative du Crédit mutuel (BFCM-CIC): conseil du CIC dans l'acquisition du bloc d'actions de la Banque de Tunisie (13% du capital) détenu par l'Etat tunisien
- Union Internationale des Banques (UIB) : Due diligence pour le compte du Crédit Lyonnais à l'occasion de la privatisation de l'UIB 2003
- Banque Franco Tunisienne (BFT) : privatisation 2007 - Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) : conseil et étude en rapport avec le changement de sa vocation de banque de développement en banque universelle
- BNP Paribas : • Augmentation de capital • Etudes portant notamment sur le régime juridique des investissements étrangers en Tunisie
- Union bancaire pour le commerce et l'industrie (UBCI) : Fusion par absorption de filiales
- Société Tunisienne de Banque (STB) 1999 : Fusion absorption de la Banque Nationale de développement Touristique (BNDT) et de la Banque de Développement Economique de Tunisie (BDET)
- Banque populaire-Caisses d'épargne (BPCE) : études portant notamment sur le statut des dirigeants
- BIAT : conseil de la banque dans le cadre de divers opérations (l'activité du conseil d'administration, Statut des dirigeants, Révision et refonte des contrats de la banque)
- Société Tuniso Saoudienne d'Investissement et de Développement (STUSID BANK) : modification des statuts
- Banque nationale Agricole (BNA) : Assistance en matière précontentieuse et contentieuse - Banque de Tunisie (BT) : Assistance en matière précontentieuse et contentieuse - Arbitrage international en matière bancaire CIRDI et CCI
- Introduction en bourse (de plusieurs entreprises notamment celles opérant dans le secteur cimentier et agro alimentaire)
- Assistance du Conseil du Marché Financier.

#### **5. Droit de la concurrence**

- Conseil et assistance juridique aux entreprises en matière de libre concurrence, ententes et abus de position dominante ;
- Avocat de plusieurs entreprises dans des affaires portées devant le Conseil de la concurrence ;
- Défense devant le Conseil de la concurrence de la société Tunisia Duty Free Sa (consortium composé des trois sociétés Allemande, turque et tunisienne : Heinemann, Atu et Hamila ) dans un litige relatif à une concentration suite à un appel d'offre international organisé par l'OACA en 2014.
- Représentation de la société pharmaceutique française Laboratoire SVR dans une importante affaire de concurrence déloyale et d'abus de dépendance économique devant le Tribunal administratif.
- Représentation de l'opérateur de télécommunications OOREDOO Tunisie devant le Conseil de la concurrence dans une affaire d'entente illicite sur les paliers de facturation. (Autre partie impliquée : Orange Tunisie). (Le jugement qui a été rendu en décembre 2020 est en faveur du client) ;

- Représentation de la société pharmaceutique tunisienne « Théra » devant les tribunaux judiciaires et devant le Conseil de la concurrence dans des litiges relatifs au brevet de médicament et à l'abus de position dominante. (autre partie impliquée : Servier). (affaire pendante) ;
- Représentation de Kellogg's devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec un distributeur tunisien. (2020) ;
- Représentation de la société espagnole ACESUR devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec un fournisseur tunisien. (2020).
- Conseil du leader de la distribution MONOPRIX pour l'acquisition du réseau de distribution SAHARA
- Représentation de la banque turque Arab Türk Bankası A.Ş. devant les tribunaux tunisiens dans un important litige avec une société tunisienne. (2020)

## **6. Droit des sociétés et entreprises en difficultés**

Conseil et assistance juridique aux sociétés (protocoles d'accord entre actionnaires, fusions, acquisitions, augmentations de capital, rapports avec les dirigeants).

Contentieux des sociétés (administration judiciaire, révocation des dirigeants sociaux, abus de biens sociaux, présentation de faux bilans, abus de majorité, abus de minorité et autres).

Contentieux de la faillite. Règlement judiciaire. Action en comblement du passif. Responsabilité pénale des dirigeants.

## **7.Volet africain**

- Assistance des banques étrangères telles que la Banque sahélosaharienne d'investissement et de commerce (BSIC) en matière de conseil et de contentieux. (2019-2020-2021) ;
- Assistance des gouvernements africains dans différents types d'investissement et dans la modernisation de leurs législations. Par exemple l'assistance du gouvernement togolais dans la rédaction de la loi portant sur l'identification nationale biométrique en collaboration avec E&Y. (2019)
- Assistance et conseille la Banque des États de l'Afrique centrale dans la révision de la réglementation des changes et son application aux sociétés pétrolières et minières opérant dans la région.